UNIVERSITÉ MARIE & LOUIS PASTEUR

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche
Direction des Affaires Financières (DAF) Service achats

MARCHÉ PUBLIC
MARCHÉ DE FOURNITURES

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de la personne publique :

Université Marie et Louis Pasteur

Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur le Président
1, Rue Claude Goudimel
25030 BESANCON CEDEX
Téléphone : 03.81.66.59.02
Mail : service.marches@univ.fcomte.fr

Objet du Marché : **Fourniture d'un banc d'essai d'endurance de piles à combustibles à hydrogène (PAC) 5 kW**

Numéro de référence attribué au marché par la personne publique : CCAP n° 26.015 du 8/10/2026

Classification CPV :

Les fournitures, objets du présent marché, répondent au code CPV suivant :

- 34328100-3 – Bancs d'essai
- 31122100-8 – Piles à combustibles

Lieu d'exécution et de livraison : la livraison aura lieu à l'adresse suivante :

Université Marie et Louis Pasteur
Plateforme hydrogène énergie
FEMTO-ST/ FCLAB
Rue Edouard Belin
90000 Belfort

Caractéristiques principales :

Appel d'offres ouvert pour l'achat d'un banc d'essai d'endurance de piles à combustibles à hydrogène (PAC) 5 kW

Variantes : les variantes ne sont pas autorisées.

Durée du marché :

L'exécution du marché devra avoir lieu dans un délai de onze (11) mois à compter de la date de réception par le titulaire du courrier de notification du marché transmis via la plateforme PLACE : **https://www.marches-publics.gouv.fr** (Avec Accusé de Réception). **Livraison au 30 novembre 2027**

Modalités essentielles de financement et de paiement :

- Financement direct sur le budget de l'Université. Le mode de règlement est le virement par mandat administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures et après vérification du service fait.
- Application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012, relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Conditions de participation : justifications à produire quant aux qualités et capacités des candidats : celles fixées dans le règlement de consultation.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous :

Critère et pondération	Descriptif
1. Performance et qualité technique de l'équipement (40%)	Une note sur 40 points sera attribuée à chaque offre au vu du mémoire technique. La pondération indiquée sera appliquée à cette note selon les caractéristiques minimales du CCTP. • Description du fonctionnement du banc d'essai o Schéma de principe détaillé o Solutions techniques proposées o Description des points de vigilance • Description du logiciel de supervision, solution technique, interface de communication
2. Prix (30 %)	Une note sur 30 points sera attribuée à chaque offre selon la méthode de calcul (offre la plus basse / offre du candidat*30). La pondération indiquée sera appliquée à cette note. Coût d'achat du système prêt à être câblé. Indication du coût de maintenance annuelle
3.Qualités du SAV support technique et de la formation (15%)	• Accompagnement, mise en service, formation • Durée de garantie matérielle et logicielle • Capacité de pouvoir fournir des mises à jour du logiciel et des systèmes d'acquisition (cartes CPU et entrées/sorties) de remplacement (identiques ou équivalents) pendant au minimum 10 ans.
4. Délais de livraison (5%)	• Livraison : 30 novembre 2027 • Planning détaillant les points critiques et livrables
5. Développement durable (10 %)	• Recyclabilité des matériaux • Transport et emballage avec empreinte carbone minimum • Origine des matériaux • Procédés de fabrication • Consommation énergétique des équipements

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une éventuelle demande de régularisation par l'acheteur.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

Procédure de passation : *Appel d'Offres Ouvert en application des articles*: *L2124-1, R2124-1, R2124-2-1°, du code de la commande publique, du code de la commande publique.*

Ce marché ne sera pas alloti car il ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Art. L 2113-10 du code de la commande publique

Délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
.

Délai et procédures de voies de recours auprès du tribunal administratif de Besançon :

- Référé pré contractuel (article L.551-1 du code de justice administrative) jusqu'à la date de signature du marché.

- Référé contractuel (articles L 551-13 à L 551-16 du code de justice administrative) dans un délai de 1 mois à compter de la publication d'un avis d'attribution au Journal Officiel de l'Union Européenne et dans un délai de 6 mois à compter de la notification du marché dans les autres cas.

- Recours de pleine juridiction : par tout candidat évincé dans un délai de deux mois à compter de la parution de l'avis d'attribution annonçant la conclusion du marché.

- Recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée.

Instance compétente pour l'introduction des procédures de recours :

Tribunal administratif
30 rue Charles Nodier
25000 BESANCON
✆ : 03.81.82.60.00
@ Greffe.ta-besancon@juradm.fr

Date limite de réception des offres : **Jeudi 19 novembre 2026 à 12h00 (heure de Paris)**

Retrait des dossiers : à télécharger gratuitement sur la plateforme PLACE **www.marches-publics.gouv.fr**

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif ainsi que les documents peuvent être obtenus :

Mme Sylvie SIGNORET - Acheteuse
Université Marie et Louis Pasteur - Service des marchés publics
1, rue Claude Goudimel - 25030 Besançon Cedex
Téléphone : 03.81.66.59.02
Courriel : service.marches@univ-fcomte.fr

Les offres doivent **obligatoirement être retournées par voie dématérialisée via le profil acheteur PLACE** à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.gouv.fr

La transmission des offres par un autre moyen n'est pas autorisée. Les plis, enregistrés dans l'ordre d'arrivée, doivent parvenir avant la date et heure limite de réception des offres fixée au 19/11/2026 avant 12h00.

Le profil acheteur PLACE permet les échanges de documents dans le cadre de la consultation.
Les candidats ont la possibilité de retirer directement le DCE dans sa totalité, poser des questions sur le DCE, répondre par voie électronique en déposant une offre dématérialisée.

Date d'envoi de l'avis à la publication : **19 octobre 2026**